



FEMAS
Hauts-de-France

Articulation Soins Non Programmés et SAS

MISSION
SUPER POSSIBLE

18 novembre 2022



SOMMAIRE

Partie 1 Rappel (30 minutes)

Un SNP c'est quoi?

Ce qui change dans l'ACI?

Partie 2 Le SAS (30 minutes)

Le SAS c'est quoi exactement?

Dans la Région où en sommes nous?

Comment peut on y participer? Quelle rémunération?

Partie 3 LE SAS et les SEC

Témoignage en MSP

L'Articulation avec les CPTS

Conclusion: Inter-CPTS?

Questions (20 minutes)

UN SNP c'est Quoi? (NUAGE DE MOT)

Qu'est ce qui caractérise un SNP?

URGENCE RESSENTIE ou VERITABLE?

UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE SANS RDV?

PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE OU EN DEHORS?



- 1 Allez sur wooclap.com
- 2 Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
DHKPOC



- 1 Envoyez @DHKPOC au 06 44 60 96 62
- 2 Vous pouvez participer





Les SNP sont:

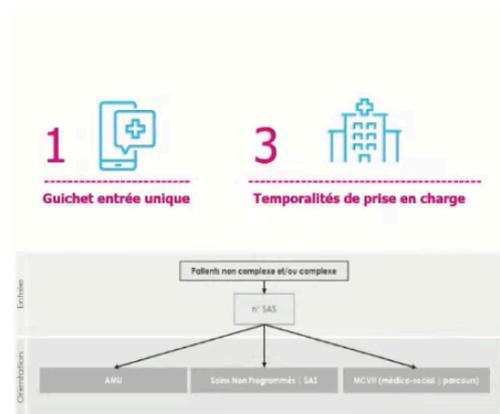
Les soins non programmés sont des soins qui ne relèvent pas de l'urgence médicale, mais qui nécessitent une consultation rapide sous 24 à 48 h par exemple, pour l'avis d'un professionnel de santé, ou un acte de soin mais aussi lors d'une téléconsultation. L'objectif est d'éviter le passage aux urgences et limiter l'embolisation de ces derniers.

Les Changements ACI

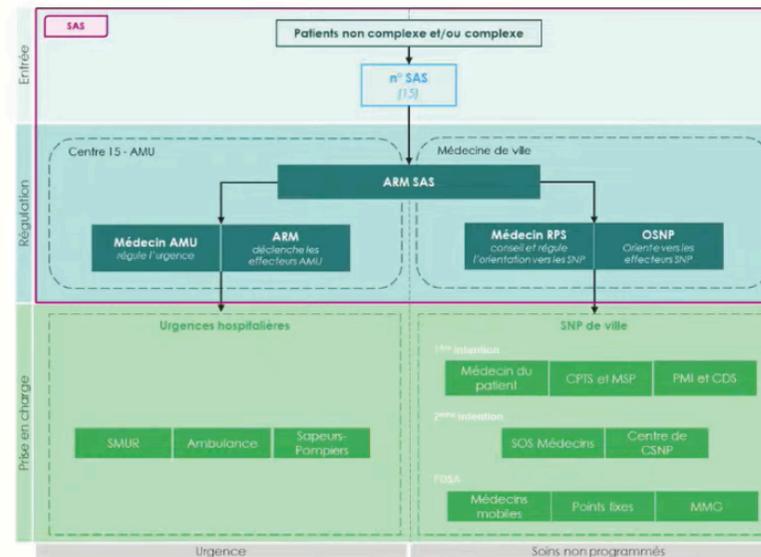


Le SAS c'est quoi?

Plateforme



Source : Service d'accès aux soins des Yvelines



Le SAS c'est quoi?

Le patient ressent une urgence médicale et ne parvient pas à joindre son médecin traitant. Il appelle directement le numéro du SAS de son territoire, ou un numéro d'urgence qui renverra vers le régulateur du 15 qui juge qu'une hospitalisation n'est pas requise.

4 niveaux

01

Vérification

Le régulateur vérifie auprès du patient que celui-ci n'a pas réussi à joindre son MT. Il peut s'en tenir à un conseil téléphonique ou à l'envoi d'une prescription selon analyse de la situation

02

Consultation

Si le MT est indisponible, et si le régulateur juge que le patient doit voir un médecin dans les 48h, il consulte les créneaux libres rendus publics ou accessible au régulateur par les médecins volontaires du territoire

03

Appel

Si aucun rdv n'est disponible sur la plateforme, il appelle la CPTS participant au SAS ou les médecins volontaires du SAS pour leur demander s'ils peuvent prendre le patient sous 48h

04

Téléconsultation

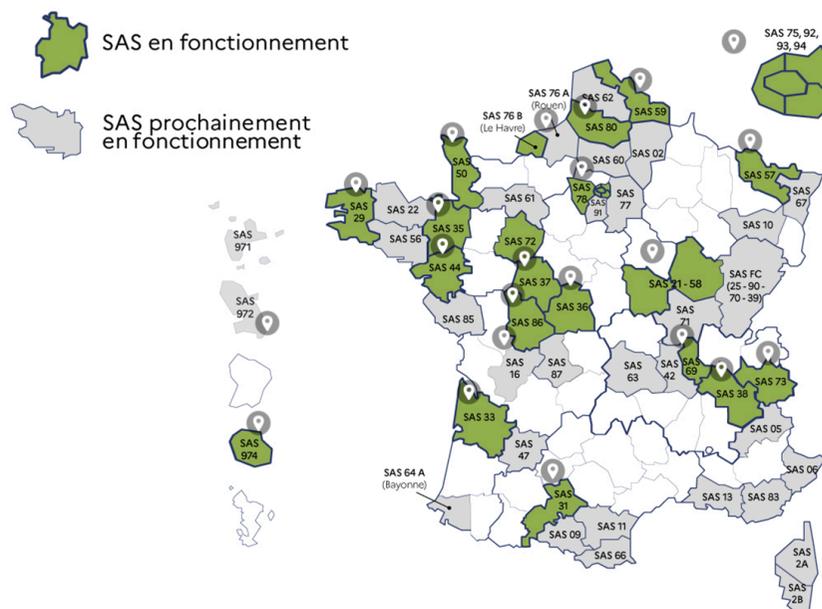
Alternativement, ou si aucun médecin ne peut accueillir le patient, il cherche un RDV en téléconsultation y compris, le cas échéant, en dehors du territoire



Adressage possible du régulateur à un médecin spécialiste

Source : Assurance Maladie

Le SAS dans la région?



Editeurs interfacés avec l'agrégateur de créneaux de disponibilités de la plateforme numérique SAS

- Clickdoc (CGM France)
- Doctolib
- IdéoPHM (Maincare-BFC)
- Keldoc (NEHS digital)
- MAIIA (Cégédim)
- Médunion Urgence (TMM Software)
- MonMédecin.org (Avis2Santé)

Le SAS comment y participer?

- 1) Donner de la visibilité sur son agenda au SAS via la plateforme numérique SAS
- 2) Déclarer sa participation au SAS en s'inscrivant sur la plateforme SAS et cocher la case « je participe au SAS » sur la plateforme. Le cas échéant le médecin peut déclarer accepter de participer au SAS via sa CPTS en cochant la case associée.
- 3) Pas de nécessité de Bloquer le Créneaux mais de le rendre visible

Le SAS comment se rendre visible?

Pour donner de la visibilité, deux possibilités pour partager les créneaux avec le SAS :

- Accepter que ses créneaux disponibles (grand public et créneaux professionnels) au sein de son agenda de prise de rendez-vous soient remontés au sein de la plateforme SAS (type Maia, Doctolib, etc.). La régulation médicale n'a pas accès à l'agenda du professionnel mais aux créneaux disponibles dans les 48H

Ou

- Renseigner directement sur son espace personnel de la plateforme digitale SAS 2h de disponibilités hebdomadaires

Le SAS Quelle rémunération?

Avenant 9: jusqu'au prochaines négociations, le financement des médecins reposent sur
Le versement de 15€

VOLETS	RÉMUNÉRATION	DÉTAILS
Régulation	90 €/heure avec prise en charge des cotisations comme les honoraires opposables	Fonctionnement organisé sous l'autorité de l'ARS en lien avec les acteurs de la médecine de ville
Participation	1400 € / an	Majoration de l'indicateur du forfait structure "participation à un dispositif de prise en charge des SNP" à hauteur de 200 points aux conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Avoir un agenda ouvert au public permettant la réservation de RDV en ligne ou partagé avec le régulateur, avec un minimum de 2h ouvertes par semaine ;• et d'être inscrit dans le dispositif SAS ou de faire partie d'une CPTS participant au SAS
Effection	Jusqu'à 2520 € / an	Création d'un nouvel indicateur dans le volet 2 du forfait structure pour rémunérer les médecins participants au SAS s'organisant pour prendre un patient supplémentaire sur une base forfaitaire dans le cadre du forfait structure selon les paliers suivants : <ul style="list-style-type: none">• de 5 à 15 SNP réalisés par trimestre : 10 points• de 16 à 25 SNP réalisés par trimestre : 30 points• de 26 à 35 SNP réalisés par trimestre : 50 points• de 36 à 45 SNP réalisés par trimestre : 70 points• plus de 45 SNP réalisés par trimestre : 90 points

Source : Assurance Maladie

Les SNP dans vos équipes?



1

Allez sur wooclap.com

2

Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
DHKPOC



1

Envoyez **@DHKPOC** au **06 44 60 96 62**

2

Vous pouvez participer

Le SAS et les structures d'exercice coordonné



Dr Verniest,

- L'avantage de la réponse en équipe?
- Ce que va apporter le SAS au MSP? Et inversement?

Le SAS et les structures d'exercice coordonné



- Le rôle de la CPTS vis-à-vis du SAS est sans préjudice des autres organisations qui peuvent être mises en place.
- la participation des médecins d'une CPTS au SAS n'empêche pas de mettre en place d'autres organisations pour répondre en proximité aux patients du territoire.

la CPTS est libre des modalités d'organisation selon les besoins du territoire,
Elle définit avec le SAS les modalités de contact et de réponse (qui contacter, délai de réponse, identification du médecin prenant en charge le SNP...)

A grayscale photograph showing several hands of different skin tones cupping a glass heart. The hands are positioned around the heart, with some fingers resting on top and others supporting it from below. The background is slightly blurred, showing what appears to be a medical professional in a white coat with a stethoscope. The overall tone is somber and supportive.

Inter- CPTS et SAMU?



FEMAS
Hauts-de-France

MERCI !



03 28 48 16 12



contact@femas-hdf.fr



www.femas-hdf.fr



FEMAS Hauts-de-France



femashdf



Femas Hauts-de-France

